



[Accueil](#) > [Aménager durablement](#) > [Les projets d'aménagement](#) > [Quartier du lycée Camille Claudel : vers un quartier durable](#)
> Le centre aquatique intercommunal

Le centre aquatique intercommunal

C'est le 1er équipement public (hors recherche) construit sur le Plateau de Saclay. Il répond à une forte demande des habitants. En mars 2006, une étude réalisée met en lumière le déficit d'équipement nautique sur le territoire. En effet, les piscines de Palaiseau et d'Orsay ne suffisent pas pour couvrir les besoins des associations, des écoles et du grand public en matière de natation. Le secteur Nord-Est du territoire qui rassemble plus de la moitié des habitants (environ 50 000) apparaît comme le plus "défavorisé". Le centre aquatique sera donc construit au cœur du futur quartier Camille-Claudé à Palaiseau, situé à proximité des communes d'Igny, Vauhalla et Saclay.

La vocation de **cet équipement sportif et de loisirs** est de répondre, aux besoins des établissements scolaires, des familles et des associations. Un centre aquatique est par essence un équipement d'intérêt général : il concerne tous les âges, toutes les pratiques (sportives, de loisirs et de détente) et possède un attrait ludique. Ainsi, un fond mobile sur la moitié du bassin sportif de 8 lignes d'eau permettra de moduler la profondeur du bassin en fonction des besoins : école maternelle, aquagym.



© Jacques Rougerie Architecte

Le site choisi pour accueillir ce nouvel équipement est situé sur la **commune de Palaiseau** à proximité du lycée Camille Claudel et du futur quartier du même nom. Cet équipement s'intégrera et complétera ce nouveau quartier.

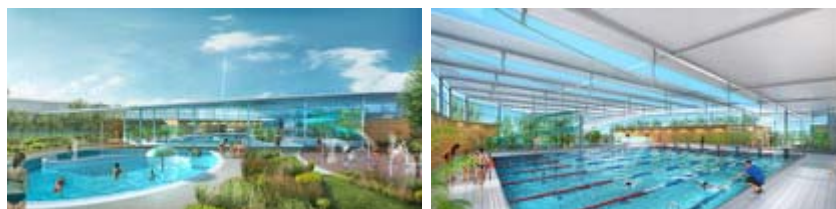
Dans le cahier des charges, une attention particulière a été portée aux qualités environnementales du futur équipement.

Ainsi, à la suite d'un concours d'architectes, la maîtrise d'œuvre de **ce grand projet d'un montant de 17 millions €** a été confiée à l'agence **Jacques Rougerie Architectes**.



© Jacques Rougerie Architecte

L'agence **Jacques Rougerie Architectes** a fait du milieu aquatique son terrain d'intervention de prédilection. **Partout en France** mais aussi récemment en **Inde pour un Océanarium** ou en **Egypte pour le premier musée sous marin** dédié à l'archéologie sous-marine, l'agence réalise des projets architecturaux de très grande qualité. Elle pose comme préalable et ligne d'équilibre essentiels au travail de son équipe, l'approche environnementale et écologique de tous ses projets architecturaux.





Un équipement conçu selon les normes de haute qualité environnementale

- **Une architecture bioclimatique** : appui sur la pente naturelle du terrain, protection des vents d'hiver par des espèces végétales locales, grandes surfaces vitrées, la totalité des espaces est éclairée naturellement.
- **Systèmes énergétiques** choisis pour leur performance et haut rendement énergétique (chaudière à condensation).
- **Importante isolation extérieure** (20 cm d'isolant) pour réduire les déperditions et ponts thermiques.
- **L'architecture du bâtiment** s'insère parfaitement dans son environnement grâce à l'utilisation de matériaux tels que le verre, le végétal pour la toiture, le bois pour les revêtements intérieurs et extérieurs.
- **Énergie solaire** couvrant 50% des besoins d'eau chaude sanitaire.
- **Récupération d'énergie** généralisée

« Nous avons immédiatement été attirés par le projet architectural qui répond bien à notre volonté de faire de cet équipement un signal fort d'entrée sur le plateau de Saclay tout en répondant aux attentes du plus grand nombre d'habitants » **François Lamy, Président de la CAPS.**

Les équipements prévus

- 1 bassin sportif couvert de 25m et 8 lignes d'eau
- 1 bassin loisirs couvert de 221 m2
- 1 bassin petite enfance couvert de 50 m2
- 1 toboggan
- Des jeux d'eau
- 1 espace forme détente couvert
- 1 bassin de loisirs extérieur de 260m2
- 1 solarium
- Des plages minérales et végétales
- 1 kiosque buvette
- 1 parking 2 roues
- Un équipement facilement accessible pour les personnes à mobilité réduite

Les étapes du projet

Validation de l'avant-projet détaillé	mai 2011
Dépôt de permis de construire	juin 2011
Consultation des entreprises	printemps 2011
Attribution des marchés de travaux	décembre 2011
Début des travaux	février 2012
Ouverture de la piscine	été 2013

Chiffres

Le centre aquatique intercommunal c'est :

17 M€ de budget

4 bassins

1000 m² d'eau

1 solarium

1 espace remise en forme

Liens

- La compétence sport de la CAPS
- Jacques Rougerie Architectes
- Palaiseau

Financement du projet

CAPS 42%
Région Ile-de-France 38%
Conseil général de l'Essonne 13%
Ville de Palaiseau 7%

[Mentions légales](#)[Plan du site](#)[Contactez nous](#)